

GRAND DEBAT NATIONAL – 02 FEVRIER 2019

10H30/12H30

SALLE DES FETES – MAIRIE DE PRAHECQ

REUNION D'INFORMATIONS A L'INITIATIVE DE LA COMMUNE
INFORMATION DIFFUSEE SUR LE SITE *GRANDDEBAT.FR*

En présence de Madame BINET Frédérique
Animatrice de la réunion
proposée par la Préfecture des Deux-Sèvres

Communication : La tenue de la présente réunion a été annoncée par Monsieur le Maire lors du Conseil Municipal du 24 janvier 2019. Une information sur le panneau d'informations électronique extérieur et sur le site Internet de la Commune a été diffusée à compter du 25 janvier 2019. En outre, à compter du 28 janvier 2019, les informations relatives à la tenue de cette réunion ont été saisies sur le site du Grand Débat National. Afin de permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de s'exprimer, il a été précisé sur le site dédié que les quatre thématiques du Grand Débat National pourraient être abordées lors de cette réunion. Les services de Gendarmerie ont été avertis de la tenue de cette réunion.

Monsieur Claude ROULLEAU, Maire de Prahecq, ouvre la réunion, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique les raisons ayant conduit la Commune à organiser une réunion d'informations dans le cadre du « Grand Débat National ». Il rappelle que la Commune est la plus petite entité du territoire de la République et souligne le rôle prépondérant de la Commune pour accompagner et aider les habitants à se mouvoir dans l'organisation de l'Etat. A ce titre, la présente réunion a pour objectif de permettre à chacun d'avoir la possibilité de s'exprimer.

Organisation matérielle : L'intégralité des documents relatifs aux quatre thématiques ainsi que la Lettre du Président de la République aux Français ont été librement mises à disposition des personnes présentes. La Charte du grand Débat National a été affichée en plusieurs endroits dans la salle. Suivant le déroulé de la réunion, les questionnaires ont été projetés au fur et à mesure de la réunion et les questions lues par l'animatrice afin de permettre aux personnes présentes d'en prendre connaissance, le cas échéant, et d'intervenir en conséquence.

Monsieur Claude ROULLEAU indique qu'il a fait appel à un animateur indépendant, par l'intermédiaire de la Préfecture, pour animer le débat.

Madame Frédérique BINET se présente et souligne qu'elle intervient en tant que bénévole. Elle ajoute que son rôle est :

- de permettre à chacun de s'exprimer dans le cadre de la Charte du Grand Débat National (affichée dans la salle) ;
- d'être garant de la transmission des débats notamment sur la plate-forme dédiée.

Madame Frédérique BINET rappelle que quatre grands thèmes seront abordés, ce qui fait environ 25 minutes par thème, pour garder un temps pour des sujets complémentaires.

Compte tenu du temps imparti, Madame Frédérique BINET propose de réaliser un sondage à main levée afin de connaître l'intérêt des participants pour chacun des quatre grands thèmes et souligne que le temps sera ajusté à chacun d'eux. Suivant le sondage réalisé, la thématique de « La transition écologique » intéresse le plus de personnes présentes, suivie de la thématique « Démocratie et citoyenneté », puis « L'organisation de l'Etat et des services publics » et enfin « La fiscalité et les dépenses publiques ».

Les thèmes seront abordés en suivant la liste des questions (parfois regroupées) définie pour ces quatre thématiques. Madame BINET Frédérique anime l'intégralité de la réunion en assurant la lecture des questions, la prise de parole des personnes souhaitant s'exprimer ainsi que le déroulé des thématiques.

Rappel des dispositions du Mode d'emploi des réunions d'initiatives locales – Grand Débat National :

Afin de pouvoir être pris en compte dans les conclusions du grand débat national, un compte-rendu doit obligatoirement être rédigé (...). Votre compte-rendu doit être fidèle au débat et rendre compte de la tonalité des discussions. Ainsi, les prises de position, les propositions, les arguments majoritaires comme minoritaires doivent apparaître.

Information concernant le compte-rendu réalisé : La Commune, organisatrice de la présente réunion, prend en note les interventions lors de ce débat. Trois personnes désignées par Monsieur le Maire, assurent cette prise de note la plus fidèle possible compte tenu des débats. La Commune ne réalisera pas de synthèse des propositions émises mais transmettra ce compte-rendu, validé par le Maire, aux services de l'Etat compétents via la plate-forme dédiée au Grand Débat National. La Commune intervient en tant que relais des habitants et citoyens auprès des services de l'Etat et en supporte directement un coût matériel, financier et humain. La prise de note fidèle aux débats, compte tenu des interventions réalisées, induit que le présent compte-rendu ne fait l'objet d'aucune correction, interprétation ou explication complémentaire de la part de la Commune. Néanmoins, la bonne lecture de ce compte-rendu impose l'alternance entre le recueil de propos tels que prononcés et la retranscription de propos par l'utilisation de verbes auxiliaires, semi-auxiliaires ou attributifs ne biaisant pas le fond et le contenu des interventions. Les personnes constatant une erreur dans le contenu de leur intervention pourront adresser leurs remarques en Mairie.

● 1er thème : la Transition écologique

Question n°1 : Quel est aujourd'hui pour vous le problème concret le plus important dans le domaine de l'environnement ? (1 seule réponse possible)

- La pollution de l'air L'érosion du littoral Les dérèglements climatiques (crue, sécheresse)
 La biodiversité et la disparition de certaines espèces Autres, précisez

Question n°2 : Que faudrait-il faire selon vous pour apporter des réponses à ce problème ?

Intervenant(e) : Il souligne qu'il a déjà recueilli et transmis des idées sur les thématiques proposées. Sur ces questions, il propose que des normes de pollution pour les armateurs et l'aviation, soient fixées.

Intervenant(e) : Les problèmes sont liées entre eux. A ce sujet, les problèmes sont davantage liés aux comportements et aux pratiques quotidiennes des familles portant sur la consommation du plastique, la production de déchets, les déplacements inutiles ou évitables alors que tout est une question d'organisation. A l'échelle des familles, il est possible de s'organiser et il faut prendre conscience des responsabilités de chacun dans les actes quotidiens. Il exprime son accord avec la proposition visant à fixer des normes de pollution pour les armateurs et l'aviation.

Intervenant(e) : Chacun a un rôle à jouer sur le plan local et à titre individuel. Il faudrait développer et accentuer les démarches collectives :

- covoiturage,
- rôle des enseignants pour faire comprendre aux parents des enfants que ces derniers peuvent venir à pied à l'école,
- beaucoup de lumières et d'éclairages publics générant de la pollution lumineuse (Problème de puissance d'éclairage, de temps d'éclairage, etc),
- limiter les déplacements et le coût des carburants.

Intervenant(e) : Il faut promouvoir les transports en commun pour aller à Niort.

Intervenant(e) : La transition écologique est liée à d'autres thèmes. Beaucoup de personnes mènent une vie trépidante nécessitant de s'organiser, quand on travaille à plein temps prendre sa voiture est incontournable dans un environnement de travail où il faut aller vite. Comment faire ? La transition écologique est un sujet transversal.

Intervenant(e) : Le prix du litre de fioul est passé de 0,52€ à 1,02€ en 5 ans. Cette évolution crée une précarité énergétique. Malgré les aides mises en place par l'ANAH, le reste à charge est trop important. Faire de l'écologie est bien, mais il faut avoir les moyens de le faire.

Question n°3 : Diriez-vous que votre vie quotidienne est aujourd'hui touchée par le changement climatique ? Si oui, de quelle manière ?

Question n°4 : A titre personnel, pensez-vous pouvoir contribuer à protéger l'environnement ? Si oui, que faites-vous aujourd'hui pour protéger l'environnement et/ou que pourriez-vous faire ?

Question n°5 : Pensez-vous que vos actions en faveur de l'environnement peuvent vous permettre de faire des économies ?

Intervenant(e) : Quotidiennement, elle contribue à protéger l'environnement par la gestion du tri ou la réalisation du compost. C'est assez facile à son âge ou quand on est plus jeune. Actuellement, le tri des déchets est assuré chez les habitants, ces derniers les apportant pour traitement aux points d'apport volontaire à disposition. Elle avait fait part de son souhait auprès de la CAN de disposer des containers individuels jaune à domicile. Il y a en effet un problème pour les personnes âgées ou pour les personnes à mobilité réduite dans la gestion du tri. C'est bien de protéger l'environnement mais il faut s'adapter aux gens qui n'ont pas tous les mêmes moyens. Ils existent des moyens mis à disposition dans les communes (Ex : Sacs de différentes couleurs). Il faut développer des moyens permettant aux personnes de changer leurs pratiques.

Intervenant(e) : Il faut donner le choix aux citoyens de mettre en place de nouveaux comportements et de nouvelles pratiques notamment sur les produits de consommation. La transition écologique est impérative. Il faut donner au citoyen la possibilité, par des choix, d'adopter d'autres comportements.

Intervenant(e) : On pourrait par exemple, commencer par les prospectus publicitaires qui sont distribués en grand nombre et qui ne servent à rien. Il faut par ailleurs encourager le tri.

Intervenant(e) : A cela, s'ajoute en amont le problème des emballages qui remplissent les containers.

Intervenant(e) : Dans le cadre de la question 5, il est convaincu par la transition écologique et qu'il faut faire des efforts. Toutefois, à titre d'exemple, l'alimentation « bio » est aujourd'hui trop chère par rapport à l'alimentation conventionnelle. Il faudrait supprimer ou baisser la TVA sur les produits « bio ».

Question n°6 : Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à changer vos comportements comme par exemple mieux entretenir et régler votre chauffage, modifier votre manière de conduire ou renoncer à prendre votre véhicule pour de très petites distances ?

Question n°7 : Quelles seraient pour vous les solutions les plus simples et les plus supportables sur un plan financier pour vous inciter à changer vos comportements ?

Intervenant(e) : Il y a 8 ans, il a pu bénéficier des dispositifs mis en place dans le cadre du Grenelle de l'environnement avec des aides financières (crédits d'impôts). Ces dispositifs permettaient notamment d'encourager la construction ou les aménagements de maisons moins énergivores voire positives. Il regrette que ces aides soient supprimées car il faut une continuité des politiques publiques allant dans le sens de l'accompagnement à la réalisation d'économies d'énergie. Dans quelques années, Poitiers aura les températures de Toulouse, aussi, comment gérer ce changement climatique à l'échelle de la Commune et au niveau de l'Etat pour aider le citoyen sur le long terme ?

Intervenant(e) : Il souligne avoir été démarché pour maîtriser ses consommations, isoler ses bâtiments voire développer le photovoltaïque auto-consommable. Selon lui, il faut gérer collectivement ces enjeux par exemple en constituant un groupement d'achat avec un système de fonds collectifs. Ce dispositif permettrait d'aider les gens à accéder à des projets d'envergure en faveur de la transition énergétique, d'obtenir des tarifs plus intéressants et sécuriser les projets d'investissement. Ainsi, ceux qui ne peuvent pas s'engager individuellement, pourraient bénéficier de dispositifs auxquels il ne pourrait accéder seul, mais de manière collective.

Intervenant(e) : Travaillant à temps plein, elle juge faire beaucoup de choses au quotidien (Eco-gestes, achat de produits non préparés pour faire la cuisine, etc) et sur son temps libre en faveur de l'environnement. Cela prend du temps personnel mais les Eco-gestes ne sont pas toujours valorisés.

Intervenant(e) : A titre d'exemple, le pedibus a fonctionné pendant 8 ans avec des enfants, aujourd'hui partis au collège. Il n'y pas de suites aujourd'hui mais on peut réfléchir à une organisation à l'échelle de la Commune pour participer à cette mise en place. Des communes ont mis en place des dispositifs tels que des bus à pédales pour transporter les enfants. Il peut exister des solutions collectives voire des solutions proposées par la Commune (Ex : Sécurisation des circuits pour se rendre à l'école).

Intervenant(e) : Tout est lié aux comportements individuels et collectifs. Il y a des métiers qui nécessitent beaucoup de déplacements. A titre personnel, se déplaçant beaucoup pour des raisons professionnelles, il fait du covoiturage ce qui rend service à des personnes, est financièrement intéressant pour toutes les parties et crée du lien social. La question du collectif est très importante et il existe des choses simples à mettre en place.

Intervenant(e) : Le covoiturage à l'échelle locale est très bien mais, à l'échelle nationale, il faut développer des dispositifs pour proposer ce choix au citoyen.

Question n°8 : Par rapport à votre mode de chauffage actuel, pensez-vous qu'il existe des solutions alternatives plus écologiques ? Si oui, que faudrait-il faire pour vous convaincre ou vous aider à changer de mode de chauffage ?

Question n°9 : Diriez-vous que vous connaissez les aides et dispositifs qui sont aujourd'hui proposés par l'Etat, les collectivités, les entreprises et les associations pour l'isolation et le chauffage des logements, et pour les déplacements ?

Intervenant(e) : Il a voulu faire appel à l'ANAH mais les offres d'isolation n'allaient pas car l'ANAH propose des isolations placo ou de laine de verre, donc des solutions qui ne sont pas écologiques. Il existe des producteurs locaux de chanvre (Ex : A Melle) pour réaliser une isolation naturelle et locale mais les aides de l'ANAH ne suivent pas.

Intervenant(e) : Une chaudière à granulés bois coûte 20 000 € et une pompe à chaleur, 12 000 €. L'amortissement se fait sur quelques années mais il faut avancer la somme pour l'investissement initial. Il propose que des crédits à taux 0% soient mis en place pour absorber cette dépense initiale ou que des groupements d'achat, comme évoqué précédemment, soient mis en place

Intervenant(e) : Les crédits à taux 0% sont administrativement très compliqués dans les démarches. Il faut simplifier ces procédures.

Question n°10 : Avez-vous pour vos déplacements quotidiens, la possibilité de recourir à des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle comme les transports en commun, le covoiturage, l'auto-partage, le transport à la demande, le vélo, etc ? Si oui, que faudrait-il faire pour vous convaincre ou vous aider à utiliser ces solutions alternatives ?

Si non, quelles sont les solutions de mobilité alternatives que vous souhaiteriez pouvoir utiliser ? Et qui doit selon vous, se charger de vous proposer ce type de solutions alternatives ?

Question n°11 : Pensez-vous que les taxes sur le diesel et sur l'essence peuvent permettre de modifier les comportements des utilisateurs ?

Question n°12 : A quoi les recettes liées aux taxes sur le diesel et l'essence doivent-elles avant tout servir (1 seule réponse possible) ?

- A baisser d'autres impôts comme par exemple l'impôt sur le revenu ?
- A financer des investissements en faveur du climat ?
- A financer des aides pour accompagner les Français dans la transition écologique ?

Intervenant(e) : Il emprunte la ligne 18 pour se rendre de Prahecq à Niort dans le cadre du travail. Il ne prend jamais la voiture pour se rendre au travail. Il est compliqué de se rendre à Niort depuis Prahecq autrement qu'en bus ou en voiture par la route départementale. Il propose que soit créée une piste cyclable le long de la route départementale.

Intervenant(e) : Depuis la mise en place de la Région Nouvelle-Aquitaine, il n'y a pas d'autre solution acceptable pour relier Niort à Bordeaux, que la voiture ou le covoiturage. Elle regrette le manque de solutions de déplacements par le train, qui transite obligatoirement par Poitiers. C'est peu commode pour assister à des réunions sur le territoire. Il en est de même pour relier Niort à Limoges. Il n'y a pas une grosse économie dans le domaine de transport avec la constitution de la Nouvelle-Aquitaine et les structures/collectivités ont des budgets « transport » qui explosent.

Intervenant(e) : Il indique être responsable régionale d'une organisation. Avec la nouvelle Région, il n'y a plus de kilomètres parcourus qu'avant car les réunions en visio-conférence se développent et compensent. Il insiste sur la nécessité de diminuer le nombre d'interlocuteurs et de s'engager en faveur d'un fonctionnement des institutions à l'échelle du département ou des intercommunalités. Il y a un vrai problème de relais d'expression dans le territoire.

Intervenant(e) : Ces questions peuvent être reliées à la thématique de la « démocratie ». Dans cette nouvelle organisation territoriale de la Région, il y a des départements oubliés car trop loin et trop difficile d'accès.

Intervenant(e) : Dans le milieu professionnel, bien que la visio-conférence se développe, cela ne se substituera jamais au relationnel et au présentiel. La visio-conférence ne remplace pas tout.

Intervenant(e) : La question demeure portée sur le prix du carburant. Par exemple, au niveau international, des changements ont été liés à l'impact des taxes (Ex : San Francisco). Il est favorable à l'augmentation du prix du carburant pour limiter les déplacements et financer la transition écologique. Par contre, cette augmentation serait insoutenable pour certains. En tant que citoyen, il est normal de contribuer mais il faut aider ceux qui ne le peuvent pas.

Intervenant(e) : Sur cette question, il y a un risque de créer de l'injustice et on ne peut pas travailler au cas par cas.

Intervenant(e) : Une solution porterait sur le développement de voitures qui peuvent consommer 1L au 100 kilomètres. Il faut agir auprès des constructeurs de voitures plutôt que de taxer.

Intervenant(e) : Il y a un risque de surtaxer pour l'écologie quand bien même faible une partie des taxes actuelles servent pour écologie. Payer plus mais pour quoi faire ? Quand on ne peut pas changer de véhicules, on paye les carburants, et c'est un puits sans fond.

Intervenant(e) : Dans la lignée du scandale du diesel, les constructeurs mentent sur la consommation des voitures. De plus, on oublie les compagnies aériennes et maritimes dans ce débat sur la taxe des carburants.

Intervenant(e) : Il faut des solutions internationales concernant la taxation du carburant quand on sait qu'un paquebot de croisière pollue autant qu'un million de voitures. Chacun doit participer et être taxé.

Intervenant(e) : Tout le monde et tout type de carburant doit contribuer.

Intervenant(e) : Il est important d'avoir de la lisibilité sur le coût et sur le fonctionnement de la taxe. Il existe des systèmes de protection sociale de la population et un modèle de redistribution. Les gens veulent payer moins mais il faut savoir identifier les priorités et revoir les fondamentaux.

Intervenant(e) : Il interdit à ses enfants de rejoindre le bourg de Prahecq depuis son habitation située dans un hameau de Prahecq car cela est trop dangereux par la route départementale. Il souhaite que soient développés des circuits en vélo pour rejoindre Prahecq.

Intervenant(e) : Ce sujet des déplacements est globalement le problème de l'urbanisme et du développement des hameaux. Tout le monde a des besoins mais il n'y a pas toujours de solutions. C'est un problème d'urbanisme car il faut limiter les constructions dans les hameaux.

Intervenant(e) : Les réseaux routiers sont aujourd'hui inadéquates avec l'évolution de l'urbanisation.

Intervenant(e) : La loi interdit le développement des hameaux et l'étalement urbain. Le développement des infrastructures routières est un problème et doit être adapté pour que la planète absorbe notre mode de vie.

Question n°13 : Selon vous, la transition écologique doit être avant tout financée par (1 seule réponse possible) ?

- Par le budget général de l'Etat Par la fiscalité écologique Les deux Je ne sais pas

Question n°14 : Et qui doit être en priorité concerné par le financement de la transition écologique (1 seule réponse possible) ?

- Les entreprises Les administrations Les particuliers Tout le monde

Intervenant(e) : Il ne sait pas qui doit financer la transition écologique mais il faut du bon sens pour réaliser des économies. Par exemple, afin de favoriser les constructions écologiques, il pourrait être fait un diagnostic et un bilan commune par commune pour toutes les habitations afin de gérer ce problème.

Intervenant(e) : Il insiste sur les choix à opérer dans le domaine de l'insertion sociale par l'économie notamment pour gérer en outre le chômage. Il existe des gisements de travail dans la transition écologique (Ex : Changement des fenêtres et huisseries en faveur du double vitrage et d'une meilleure isolation). Il y a un besoin de main d'œuvre et des emplois à adapter dans la transition écologique.

Intervenant(e) : Il y a des problèmes locaux dans ce domaine. Par exemple, le traitement du bâti ancien redonnerait de la qualité au bourg (Ex : Maison jumelée), créerait de la vie, favoriserait l'économie et permettrait aux gens d'habiter dans le bourg. Il indique avoir échangé avec le Maire et que la collectivité va dans ce sens.

Question n°15 : Que faudrait-il faire pour protéger la biodiversité et le climat tout en maintenant des activités agricoles et industrielles compétitives par rapport à leurs concurrents étrangers, notamment européens (1 seule réponse possible) ?

- Cofinancer un plan d'investissement pour changer les modes de production
 Modifier les accords commerciaux
 Taxer les produits importés qui dégradent l'environnement

Question n°16 : Que pourrait faire la France pour faire partager ses choix en matière d'environnement au niveau européen et international ?

Intervenant(e) : A cette question n°15, les trois réponses sont indispensables. Il faut aider les producteurs. Le bio est devenu l'« agriculture d'avant ». Il faut revenir à la raison pour les prix et revenir vers quelque chose de raisonnable et d'humain.

Intervenant(e) : Il y a un problème de l'alimentation dans le monde et notamment d'orientation des aides de l'UE. La FAO doit faire son travail.

Intervenant(e) : Suivant des études du CNRS, on ne pourra changer à l'échelle nationale et à l'échelle internationale que si les habitudes de consommation à l'échelle locale changent (Circuits courts). Il y a des facilitateurs localement.

Intervenant(e) : Les choses changent et peut-être pas assez vite mais il y a une prise de conscience générale.

Intervenant(e) : A titre personnel, il passe par l'intermédiaire d'une AMAP de Saint-Martin de Bernegoue et ne souffre pas de cette alimentation. Cela crée de l'emploi et permet de vivre plus sainement.

Intervenant(e) : Il constate qu'il n'y a plus de lièvres, de faisans, de perdrix dans la campagne. Les haies sont parfois à même le sol. A Saint-Martin, il n'y a plus d'arbres. Il ne faut pas grand chose pour recréer de la biodiversité. Il faut replanter des arbres.

Intervenant(e) : Elle constate qu'il y a des haies coupées à blanc.

Intervenant(e) : Il a constaté l'épandage de défoliants dans des champs et par la suite, des cadavres de lièvres ont été retrouvés. Il faut mettre fin à ces pratiques (Ex : Haies coupées à blanc sous la ligne haute tension) et revenir à des choses simples.

Intervenant(e) : Il y avait auparavant des insectes sur les pare-brises et ce n'est plus le cas à cause de cela.

Intervenant(e) : Il souligne qu'il n'y a plus de renards et que cela a un impact sur la prolifération des rats par exemple.

Intervenant(e) : Il souligne qu'il a discuté avec des agriculteurs qui se sont engagés pour replanter des haies.

Intervenant(e) : Des espèces tropicales apparaissent et il n'y a pas de solutions pour pouvoir lutter contre ce développement.

Intervenant(e) : Le remembrement de 1967 à Prahecq a généré l'enlèvement de haies. 60 kilomètres ont par la suite été replantés. Il y a certainement des actions non bienvenues (traitements inadéquats). La coupe à blanc permet de régénérer des haies. Parallèlement, il y a de moins de moins de gens pour faire du bois. Auparavant, des contrats territoriaux pour l'entretien étaient mis en place. Des gens font des choses moins tolérables avec les produits phytosanitaires mais il y a tout de même des changements. A titre personnel, son exploitation s'est engagée dans la méthanisation, qui a représenté un très gros investissement. Il y a de vraies problématiques dans le monde agricole : 40% des agriculteurs ne dégagent pas de revenus de leur exploitation. Pour autant, 80% des agriculteurs sont engagés dans une démarche qualité : il y a un vrai mouvement vers le changement du monde agricole. Toutefois, ce seront les consommateurs qui pousseront au changement des pratiques. De même, les distributeurs doivent faire un geste pour éviter que les consommateurs payent plus chers sans que la rémunération des agriculteurs n'augmente.

Intervenant(e) : Il souligne que le bocage est un paysage façonné par l'homme et qu'il convient de le régénérer. Le bocage est dédié à l'élevage mais il n'y en a pas sur Prahecq. Les interventions à l'échelle locale doivent être expliquées pour mieux comprendre les pratiques.

Intervenant(e) : Au titre de l'alimentation, la solution est d'améliorer les circuits courts et d'éviter la grande distribution pour réduire les coûts, améliorer le pouvoir d'achat et limiter les intermédiaires.

Intervenant(e) : Il y a un enjeu de sécurité sanitaire et de conditionnement de certains produits et donc un besoin de la grande distribution sur ces mêmes produits. Il y a tout de même une bonne dynamique dans le domaine de l'alimentation.

Intervenant(e) : Il souligne qu'il était auparavant passé par un regroupement de producteurs et en était satisfait au début mais constate que les prix ont doublé.

Intervenant(e) : Les supermarchés ne redistribuent pas aux agriculteurs. Chacun doit retrouver sa rémunération. Il y a une trop grande dépendance vis-à-vis de la grande distribution.

Intervenant(e) : Les circuits courts doivent pouvoir proposer la production en face de la demande et là est le problème.

Intervenant(e) : Il y a une organisation à mettre en place sur les circuits courts. Les regroupements d'achats doivent être développés.

Question n°17 : Y a-t-il d'autres points sur la transition écologique sur lesquels vous souhaiteriez vous exprimer ?

Après échanges concernant l'intégralité des questions relatives à la transition écologique, Madame BINET Frédérique, animatrice, propose de passer à la thématique suivante.

● 2ème thème : La fiscalité et les dépenses publiques

Question n°1 : Quelles sont toutes les choses qui pourraient être faites pour améliorer l'information des citoyens sur l'utilisation des impôts ?

Question n°2 : Que faudrait-il faire pour rendre la fiscalité plus juste et plus efficace ?

Intervenant(e) : Il faudrait supprimer totalement la CSG qui est une contribution injuste et créer des tranches supplémentaires de l'impôt sur le revenu.

Intervenant(e) : Il faut plus de lisibilité dans l'utilisation des impôts et des recettes en général.

Intervenant(e) : La répartition de la dépense publique (tableau joint au questionnaire) témoigne que les postes de dépenses les plus importants sont les retraites, l'assurance-maladie et l'éducation en troisième poste.

Intervenant(e) : Il y a 100 milliards d'€ d'argent caché. Il faut élargir l'assiette des impôts.

Question n°3 : Afin de réduire le déficit public de la France qui dépense plus qu'elle ne gagne, pensez-vous qu'il faut avant tout (1 seule réponse possible)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Réduire la dépense publique | <input type="checkbox"/> Augmenter les impôts |
| <input type="checkbox"/> Faire les deux en même temps | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |

Question n°4 : Quels ont selon vous, les impôts qu'il faut baisser en priorité ?

Question n°5 : Afin de baisser les impôts et réduire la dette, quelles dépenses publiques faut-il réduire en priorité (1 seule réponse possible)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les dépenses de l'Etat | <input type="checkbox"/> Les dépenses sociales |
| <input type="checkbox"/> Les dépenses des collectivités locales | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |

Question n°6 : Parmi les dépenses de l'Etat et des collectivités territoriales, dans quels domaines faut-il faire avant tout des économies (Plusieurs réponses possibles)

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> L'éducation et la recherche | <input type="checkbox"/> La défense | <input type="checkbox"/> La sécurité | <input type="checkbox"/> Les transports |
| <input type="checkbox"/> L'environnement | <input type="checkbox"/> La politique du logement | <input type="checkbox"/> Autres (préciser) | |

Intervenant(e) : Il est incapable de répondre à la question n°6 car ces politiques sont un besoin et on ne peut pas choisir. Il faut plus d'efficacité dans le circuit de décisions, il y a un « bordel administratif ».

Intervenant(e) : Il y a de grandes inégalités dans les salaires et les retraites. Des gens ne mangent pas à leur faim. Comment vivre au quotidien ?

Question n°7 : Afin de financer les dépenses sociales, faut-il selon vous ...

- Reculer l'âge de la retraite Augmenter le temps de travail Augmenter les impôts
- Revoir les conditions d'attribution de certaines aides sociales (Lesquelles?) Autres (Préciser)

Question n°8 : Quels sont les domaines prioritaires où notre protection sociale doit être renforcée ?

Intervenant(e) : Ces questions, c'est du « n'importe quoi ».

Intervenant(e) : Il faut mieux partager le temps de travail.

Intervenant(e) : Il faut procéder au rétablissement de l'ISF.

Intervenant(e) : Ces questions sont orientées car si on augmente le temps de travail, les charges augmentent par la même. Il n'est pas d'accord sur la suppression de la CSG car on ne peut pas taxer que le travail. Comment imaginer que le financement de la sécurité sociale soit exclusivement réalisé par le travail ? Beaucoup de gens ne cotisent pas. Il y a par ailleurs, un problème de lisibilité des calculs de retraite.

Question n°9 : Pour quelle(s) politique(s) publique(s) ou pour quels domaines d'action publique, seriez-vous prêts à payer plus d'impôts ?

Question n°10 : Seriez-vous prêts à payer un impôt pour encourager des comportements bénéfiques à la collectivité comme la fiscalité écologique ou la fiscalité sur le tabac ou l'alcool ?

Intervenant(e) : Ce questionnaire est orienté. On paye assez d'impôts.

Intervenant(e) : Il faut supprimer les cotisations sociales. On sait où est l'argent donc les politiques sociales pourraient être financées par cet argent

Les questions étant épuisées Madame BINET Frédérique, animatrice, propose de passer à la thématique suivante.

● 3ème thème : Démocratie et citoyenneté

Question n°1 : En qui faites-vous le plus confiance pour vous faire représenter dans la société et pourquoi ?

Question n°2 : En dehors des élus politiques, faut-il donner un rôle plus important aux associations et aux organisations syndicales et professionnelles ? Si oui, à quel type d'associations ou d'organisations ? Et avec quel rôle ?

Question n°3 : Que faudrait-il faire pour renouer le lien entre les citoyens et les élus qui les représentent ?

Question n°4 : Le non-cumul des mandats instauré en 2017 pour les parlementaires (députés et sénateurs) est :

- Une bonne chose Une mauvaise chose Je ne sais pas

Pourquoi ?

Question n°5 : Que faudrait-il faire pour mieux représenter les différentes sensibilités politiques ?

Question n°6 : Selon vous, faut-il réintroduire une dose de proportionnelle pour certaines élections ? Lesquelles ?

Législatives Régionales Départementales Il ne faut pas introduire de proportionnelle

Question n°7 : Pensez-vous qu'il serait souhaitable de réduire le nombre de parlementaires (députés + sénateurs = 925) ? Pensez-vous qu'il serait souhaitable de réduire le nombre d'autres élus ? Si oui, lesquels ?

Intervenant(e) : La question n°3 est une question majeure.

Intervenant(e) : Avoir des élus, c'est logique et défini mais il faut élargir les délibérations aux citoyens qui ont des choses à proposer avec des groupes externes au Conseil Municipal pour amener le débat. Les élus ne représentent pas totalement tout le monde. Il est favorable à la suppression du Sénat et des comités Théodule.

Intervenant(e) : Les élus ont-ils un statut ? (Question adressée à Monsieur ROULLEAU Claude, Maire de Prahecq)

Monsieur le Maire : Le Maire a une fonction et est responsable de l'organisation de la Commune. Il représente l'ordre public et la police. Être élu n'est pas un métier. Monsieur le Maire souligne qu'il ne souhaite pas intervenir davantage dans le débat mais laisse les personnes présentes s'exprimer.

Intervenant(e) : Il évoque un sujet diffusé à la télévision concernant Jacques TOUBON et ses trois retraites qui évoquait n'avoir aucun problème avec cela. Être Maire et Président d'une Communauté d'Agglomération n'est pas compatible car ce dernier n'est pas élu par les autres communes. Le lien est brisé car il n'y a pas de retour. Il faudrait inviter les gens. Il pourrait être mis en place un Conseil des associations ?

Intervenant(e) : Les jeunes sont peu intégrés. Il faut des informations pour les intéresser et par exemple créer un conseil de jeunes. Tout le monde doit pouvoir s'exprimer. Il faut prendre en compte le bulletin blanc.

Intervenant(e) : Les avantages dont bénéficient les parlementaires sont inacceptables. Il conviendrait de supprimer ces avantages plutôt que diminuer le nombre de parlementaires.

Question n°8 : Que pensez-vous de la participation des citoyens aux élections et comment les inciter à y participer davantage ?

Question n°9 : Faut-il rendre le vote obligatoire ?

Question n°10 : Faut-il prendre en compte le vote blanc ? Si oui, de quelle manière ?

Question n°11 : Que faudrait-il faire aujourd'hui pour mieux associer les citoyens aux grandes orientations et à la décision publique ? Comment mettre en place une démocratie plus participative ?

Question n°12 : Faut-il avoir davantage recours au référendum au niveau national ? Faut-il avoir davantage recours au référendum au niveau local ?

Intervenant(e) : Il faut réformer les institutions et développer les referendums mais de manière encadrée. Il n'est pas favorable au référendum d'initiative citoyenne. Concernant le nombre de députés, il faut réduire leur nombre et supprimer le Sénat. Il convient par ailleurs de réduire leurs trains de vie. Au titre du mode d'élection des députés, il faudrait intégrer une dose de proportionnel par exemple à 15%. Enfin, il faut comptabiliser le vote blanc et supprimer certaines instances représentatives.

Intervenant(e) : Il est parfaitement d'accord avec les propos précités. Il faut faire plus de débat comme aujourd'hui, et ce, pour la démocratie locale. Il faut s'exprimer et proposer des solutions mais pas seulement quand il y a des problèmes.

Intervenant(e) : Il souligne être favorable aux réunions mais il faut prendre en compte ce qu'il en ressort. Le Grand Débat National sera t-il utile ?

Intervenant(e) : Si cela permet de s'exprimer au niveau local, c'est toujours utile. Il faut des réunions à l'échelle locale pour faciliter le vivre-ensemble.

Intervenant(e) : Il évoque être très réservé sur le vote blanc car cela peut être un danger pour la démocratie et souligne qu'il faut faire attention à la proportionnalité. Il est favorable au débat en faveur du vivre-ensemble. Il faut toutefois faire attention pour les sujets de fond. Des décisions doivent être prises et ne peuvent résulter seulement d'échanges de citoyens. Il y a des arbitrages techniques, juridiques, financiers, etc, à faire. Concernant le Sénat et l'Assemblée Nationale, l'existence de deux chambres est intéressant car le Sénat représente aussi la ruralité.

Intervenant(e) : Un Sénateur représente un département. Les élus nationaux seraient loin des décisions si on supprimait les députés. C'est une fausse bonne idée d'avoir moins de députés mais il faut maîtriser les coûts générés.

Intervenant(e) : Elle regrette la correspondance de tenue des élections présidentielle et législatives car cela crée une trop grande proximité, avec une Assemblée nationale « godillot ». Il faut de la diversité et revoir les dates des élections.

Intervenant(e) : Le Sénat n'a pas de pouvoir si ce n'est de ralentir la procédure législative. Le nombre de députés dépend de l'organisation territoriale et c'est ce sujet qui doit être traité.

Question n°13 : Faut-il faciliter le déclenchement du référendum d'initiative partagée (Le RIP est organisé à l'initiative des membres du Parlement soutenu par une partie du corps électoral) qui est applicable depuis 2015 ? Si oui, comment ?

Question n°14 : Faut-il tirer au sort des citoyens non élus pour les associer à la décision publique ? ?

Question n°15 : Que faudrait-il faire pour consulter plus directement les citoyens sur l'utilisation de l'argent public, par l'Etat et les collectivités ?

Intervenant(e) : Chaque décision du Conseil Municipal doit être prise en étant soumise aux citoyens par exemple en communiquant avant la prise d'une décision. La prise de décision doit associer en amont les gens.

Intervenant(e) : Le rôle des élus est dur (« métier de chien ») pour faire vivre le choix des décisions. Il faut élargir la décision à des groupes d'habitants en dehors des élus.

Question n°17 : Diriez-vous que l'application de la laïcité en France est aujourd'hui :

Satisfaisante A améliorer A modifier profondément

Question n°18 : Que proposez-vous pour renforcer les principes de la laïcité dans le rapport entre l'Etat et les religions de notre pays ?

Question n°19 : Comment garantir le respect par tous de la compréhension réciproque et des valeurs intangibles de la République ?

Intervenant(e) : Elle rappelle la devise Liberté, Égalité et Fraternité à laquelle s'ajoute la Laïcité. La laïcité concerne tout le monde.

Question n°20 : Que faut-il faire aujourd'hui pour renforcer l'engagement citoyen dans la société ?

Question n°21 : Quels sont les comportements civiques qu'il faut promouvoir dans notre vie quotidienne ou collective ?

Question n°22 : Que faudrait-il faire pour favoriser le développement de ces comportements civiques et par quels engagements concrets chacun peut-il y participer ?

Question n°23 : Que faudrait-il faire pour valoriser l'engagement citoyen dans les parcours de vie, dans les relations avec l'administration et les pouvoirs publics ?

Intervenant(e) : Il voit les parents devant la grille des écoles. Il n'y a pas de respect. Il faut des référents autres que des agents des collectivités pour gérer les comportements des gens à la sortie des écoles. Il y a des choses à faire.

Intervenant(e) : Près des écoles, elles constatent des incivilités constantes. Par exemple des parents se stationnent devant chez elle et font demi-tour dans sa cour.

Intervenant(e) : Il y a un problème de rythmes de la réunion car beaucoup de questions de fond nécessitent de passer plus de temps à discuter. Il évoque être favorable à la tenue d'une autre réunion. Il remercie la Commune pour la tenue de cette réunion et précise s'être proposé pour tenir un débat.

Intervenant(e) : Les gens présents à cette réunion peuvent s'exprimer et ont la possibilité d'écrire. Ce n'est pas le cas de tout le monde.

Intervenant(e) : On ne savait pas précisément où on allait avec cette réunion bien qu'il ne souhaitait pas que ce débat sorte du cadre formaté par l'Etat. Il partage cette analyse selon laquelle il faudrait qu'une autre réunion d'expressions soit organisée. Le Grand Débat National est un vrai enjeu d'expression pour notre démocratie. Il souligne que les informations remonteront sur la plate-forme du Grand Débat.

Intervenant(e) : Il souligne son admiration pour le système démocratique dans les pays nordiques. En France, il y a un mal être à vivre ensemble car il n'y plus de repère au niveau de l'Etat. L'Etat n'est pas exemplaire. La France n'est pas une démocratie de l'entre-soi et il remercie les « Gilets jaunes » pour leur intervention et pour avoir créé du lien social.

Intervenant(e) : Il y a un problème d'informations pour avertir le plus grand nombre de la tenue de cette réunion. Il évoque l'avoir su par un intermédiaire.

Intervenant(e) : Il y a un problème de communication. Il évoque avoir vu l'information sur le panneau d'informations municipales.

Intervenant(e) : Il faut valoriser la réunion d'aujourd'hui et communiquer via les canaux numériques et pourquoi pas mettre en place des circuits de cars.

Madame BINET Frédérique précise que l'horaire de tenue de la réunion est atteint et rappelle que l'intégralité des contributions sera déposée sur la plate-forme du grand débat. Elle invite les participants à contribuer individuellement sur ce site s'ils le souhaitent. Elle rappelle qu'il y a plusieurs façons de participer au « Grand Débat National » :

- s'exprimer par internet sur la plate-forme nationale, (<https://granddebat.fr>)
- s'exprimer sur des stands installés sur le domaine public : gares,...
- s'exprimer lors des réunions publiques.

Monsieur le Maire conclut qu'une deuxième réunion sera programmée afin de traiter les thèmes « Démocratie et citoyenneté » et « L'organisation de l'Etat et des services publics ». Il remercie les personnes de leur présence et rappelle que la Commune, lieu de vie et première entité de la République, se fera le relais des documents d'expression déposés en Mairie, sous pli confidentiel ou non, pour transmission au référent départemental.

Fin de réunion : 12 heures 45

Personnes présentes : 31